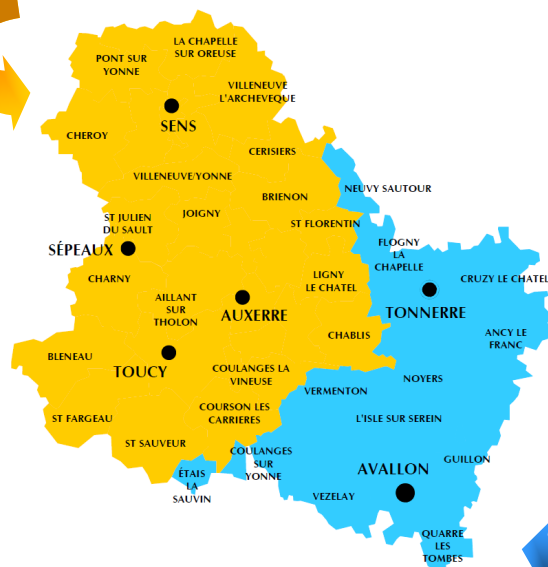


La Médiation Familiale deux offres conventionnées avec la Caf

Vous habitez l'auxerrois, le sénonais ou la Puisaye

Comité de Protection de l'Enfance de l'Yonne
Service de Médiation Familiale
51 rue Darnus - 89000 AUXERRE
Tél : 03 86 51 29 15 / 06 78 81 31 90
mf@cpey.fr
lieux d'accueil des rendez-vous
Sens - Auxerre



Vous habitez l'avallonnais ou le tonnerrois

Espace Famille CAF
1 allée de la Croix Siroit - 89200 AVALLON
Tél : 03 86 34 95 76
brigitte.paillet@caf.fr
lieux d'accueil des rendez-vous
Avallon - Tonnerre

La Médiation Familiale en libéral Offre non conventionnée avec la Caf (tarifs libres)

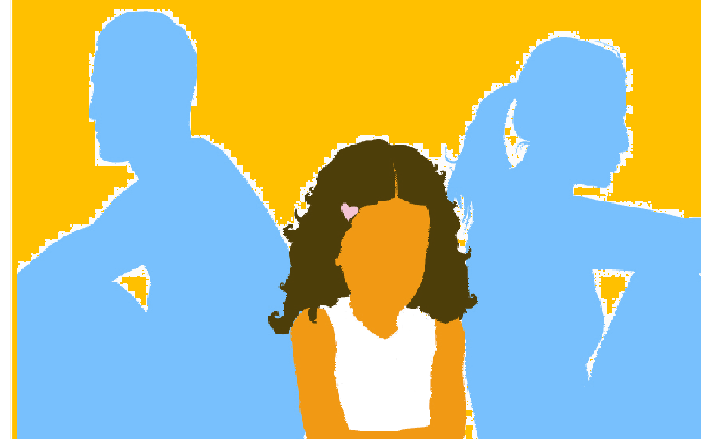
Vous habitez dans l'Yonne

Marie-Christine BAILLIET
Tél : 06 37 53 77 78
mc.bailliet@mediation89.fr
www.mediation89.fr
1, route de la Creuse Voie - 89116 SÉPEAUX
lieu d'accueil
Sépeaux

Marie-Noëlle LEHODEY
Tél : 06 95 11 28 51
marienoelle.lehodey@gmail.com
www.mediation-therapie-yonne.weebly.com
24 rue d'Egleny - 89000 AUXERRE
lieux d'accueil
Auxerre - Toucy

Sonia LEPOUTRE
Tél : 07 66 03 02 92
mfsens89@gmail.com
www.sonialepoutre.wixsite.com/mfsens
4 boulevard du Mail - 89100 SENS
lieu d'accueil
Sens

La Médiation Familiale dans l'Yonne



Se parler pour s'entendre



C'est quoi ?

Une démarche volontaire

qui permet de prendre par vous-même les décisions qui vous concernent .

Un temps d'écoute,

d'expression, d'échanges et de négociation
dans un climat de confiance, de respect et de coopération.

Des entretiens en présence d'un médiateur familial, diplômé d'état

respectant les règles de déontologie
(confidentialité, neutralité, impartialité ...).
Il vous aide à préciser vos besoins afin de trouver des
solutions acceptables pour chacun.
Il ne prend pas parti et ne vous juge pas.

Une recherche de solutions

prenant en compte les besoins de chacun.
Les accords établis peuvent être homologués par le Juge aux
Affaires Familiales à la demande des parents.

Une participation financière

Un coût adapté aux ressources de chacun.
Possibilité de bénéficier de l'aide juridictionnelle.

♦ Une offre conventionnée : Caf - Cpey

⇒ L'entretien d'information est gratuit et sans
engagement.

⇒ Un barème établi par la Cnaf

Revenus mensuels "R"	Participation par séance et par personne
R < RSA socle	2 €
RSA socle < R < Smic	5 €
Smic < R < 1550	5€ + 0,3% R soit 8€ à 10€
1551 < R < 2000	5€ + 0,5% R soit 13€ à 15€
2001 < R < 2500	5€ + 0,8% R soit 21€ à 25€
2501 < R < 3800	5€ + 1,2% R soit 35€ à 51€
3801 < R < 5300	5€ + 1,5% R soit 62€ à 85€
R > 5301	5€ + 1,8% R soit 100€ à 131€

♦ Une offre non conventionnée : Médiation libérale

⇒ www.mediation89.fr

⇒ www.mediation-therapie-yonne.fr

⇒ www.sonialepoutre.wiixiste.com/mfsens

C'est pour qui ?

Les couples
qui envisagent de se
séparer, se séparent
ou sont séparés

Les familles
recomposées

Les grands parents

Les jeunes adultes
en rupture avec
leur famille

Les fratries adultes
concernées par le vieillissement
de leurs parents

Le milieu carcéral

C'est pour parler de quoi ?

- ♦ De la décision de séparation
- ♦ Des conséquences matérielles de la séparation pour le couple (démarches administratives...)
- ♦ De l'organisation de la vie quotidienne de l'enfant de ses besoins (résidence, droit d'hébergement, scolarité, budget, loisirs, santé...)
- ♦ De l'exercice commun de l'autorité parentale (choix de l'école, de la religion, de la pratique d'un sport...)

- ♦ De la place de chacun dans la recombinaison familiale
- ♦ Des souhaits et besoins des adultes et des enfants

- ♦ Du maintien des relations entre les grands parents et les petits enfants

- ♦ De la relation parent – jeune adulte
- ♦ De l'autonomie financière
- ♦ Des choix de vie

- ♦ Des prises de décisions concernant le vieillissement, la dépendance d'un proche
- ♦ Du partage des biens dans le cadre d'une succession, d'un héritage
- ♦ Des relations frères – sœurs

- ♦ Du maintien, de la restauration des liens entre les personnes détenues et leurs familles.
(Maison d'arrêt d'Auxerre - Centre de détention de Joux la Ville)